



La mémoire du risque

Johan Vincent

► To cite this version:

| Johan Vincent. La mémoire du risque. Études foncières, 2011, p. 14-17. halshs-02883148

HAL Id: halshs-02883148

<https://shs.hal.science/halshs-02883148>

Submitted on 28 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La mémoire du risque

RISQUES NATURELS
AMÉNAGEMENT
RECHERCHE



Johan Vincent,
Historien public, Chercheur associé
au CERHIO (UMR 6258),
johan.vincent@gmail.com

Faire progresser la culture du risque, et sa prise en compte dans les plans d'urbanisme, passe par la mémoire du risque. Un domaine fondamental, mais peu pris en compte, sur lequel l'auteur propose un éclairage.

Depuis le début des années 2000, la France a subi 670 catastrophes naturelles (Ubyrisk, 2011), dont le coût humain s'élève à 15 000 morts – la canicule de 2003 est pour beaucoup dans ce bilan – et le coût économique à 30 milliards d'euros... Avec ces chiffres, rappelés le 3 mai 2011 devant les sénateurs, Alain Anziani et Bruno Retailleau, rapporteurs d'un projet de loi visant à mieux tenir en compte du risque de submersion marine, ont notamment souligné l'absence d'une culture du risque chez les Français, contrairement aux Néerlandais et aux Japonais.

En fait, l'appréhension du risque est paradoxale. Le risque absorbe toute notre attention dans l'actualité immédiate, lorsqu'une catastrophe bien tangible vient nous rappeler que le risque existe. Mais il ne redevient qu'une probabilité (le risque est le produit d'un aléa et d'une vulnérabilité), largement ignorée, sur le temps long. L'absence d'une mémoire des événements se trouve donc aux fondements de l'absence de culture du risque. C'est ce domaine de la mémoire du risque, encore trop souvent négligé, que cet article propose de mettre en lumière.

Des initiatives scientifiques existent, visant à retrouver des pans de la mémoire du risque, et elles sont suffisamment avancées pour permettre de proposer une méthodologie pratique, pour une recherche nationale systématique qui reste à mettre en œuvre. Il s'agit de faire comprendre qu'il est possible d'adopter, notamment dans les politiques d'aménagement, des pratiques permettant d'éviter certains dangers.

« En France, nous n'avons pas la mémoire du risque », explique Marc Coutereel, directeur du CAUE de Vendée, dans une interview accordée au journal *Ouest-France* le 12 mai 2011. En fait, jusqu'à la fin des années 1990, la recherche historique scientifique dédaignait l'étude des risques naturels comme un champ à part entière. La publication des actes du colloque *Histoire et mémoire des risques naturels* (uniquement sur la montagne), en 2001, a dû rappeler à la communauté scientifique le rôle essentiel, dans ces problématiques, de l'historien, comme technicien de l'archive et comme analyste des rapports des populations avec la mémoire (Favier et Granet-Abisset, 2001). De fait, recouvrer cette mémoire peut nous permettre d'économiser non seulement de l'argent, mais aussi des vies.

Cet article ne traite que d'une partie des types de risque. Pour reprendre la typologie développée par le géographe André Dauphiné (2001), les risques peuvent être d'origine technique, naturelle, sociale et politique, liés au vivant. Ici, seuls les risques d'origine naturelle seront étudiés, car nous disposons en la matière d'une mémoire particulièrement riche – les autres risques appellent d'autres méthodologies ou une appréhension différente des phénomènes.

Recherches parcellaires

Quelques études parcellaires ont mis en avant certains risques mais elles sont souvent extrêmement ponctuelles et paraissent quasiment toutes closes, sans être toujours terminées. Une attention soutenue envers la mémoire des risques naturels s'avère pourtant être une opération essentielle de service public, également utile, par exemple, au secteur de l'assurance. La géographe Caroline Toutain (2001) rappelle, avec bon sens, que le moyen de prévention le plus efficace consiste « à éviter de bâtir des immeubles, de construire des viaducs,

d'installer des usines chimiques dans une région, par exemple, menacée de séismes ». Souvent diffus, longtemps méconnus, oubliés, les risques naturels réclament une volonté sociale et politique pour être appréhendés. Souvent, c'est le choc d'une catastrophe qui entraîne une prise de conscience, comme lors de la mort de 39 personnes, causée par une avalanche emportant un chalet de l'UCPA (Union nationale des centres sportifs et de plein air), le 10 février 1970 à Val d'Isère. Depuis 1917, trois avalanches d'ampleur variable avaient atteint la zone de construction du chalet. En 1986, l'État et la commune sont jugés responsables. La carte de localisation probable des avalanches (CLPA), établie au 1/25000^e à partir de photos aériennes et d'enquêtes de terrain, est réalisée entre 1971 et 1975, puis mise à jour et numérisée entre 1989 et 1994. Ces informations sont consultables sur le site internet www.avalanches.fr.

Le programme InondHisLR, porté par l'Unité mixte de recherche *HydroSciences* de l'université Montpellier III (2004-2006) et destiné à tester et à valider la collecte des données historiques sur les crues en Languedoc-Roussillon, a bénéficié du contexte des crues successives dans la région à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

Les épisodes avalancheux sont connus en partie, grâce à l'Enquête Permanente sur les Avalanches (EPA), créée en 1900 pour la Savoie, étendue dans les années 1920 aux départements des Alpes du Nord et des Hautes-Alpes, puis, en 1965, à l'ensemble des massifs des Alpes et des Pyrénées. Ce dispositif régulier d'observation recense 70 000 événements. Mais c'est la cartographie spatiale de ces événements qui semble avoir permis la prise de conscience, par la visualisation des couloirs d'avalanche clairement représentés. Les résultats des deux missions sont d'ailleurs maintenant disponibles sur le même site internet, nourri par l'Office National des Forêts et le Cemagref. Certaines archives historiques locales ont été compulsées lors du programme de recherches HistoVal, à la fin des années 1990 (Strazzeri et Manche, 1998), permettant de compléter, en partie, ce siècle d'observations.

Seul le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) a été missionné pour effectuer une recherche historique systématique de certains types de catastrophes qui se sont déroulés en France : les tremblements de terre, puis, en 2007, les tsunamis, à la demande du Ministère de l'Écologie. Ces inventaires historiques ont été mis en ligne sur les sites internet www.sisfrance.net et www.tsunamis.fr. Une des particularités cartographiques développées est l'association de fonds topographiques IGN noirs et blancs au 1/250 000^e et au 1/25 000^e, ce qui facilite le repérage des zones concernées. En 2008, le BRGM avait recensé dans la base « tsunamis » 67 événements, dont 44 vrais tsunamis (Lambert, 2008). La dernière mise à jour date de 2009.

Les conséquences de la tempête Xynthia participent au même processus de reconnaissance du risque, de submersion celui-là. Alain Anziani, dans son rapport *Xynthia : une culture du risque pour éviter de nouveaux drames*, observe que le risque de submersion doit être connu avec précision et qu'il est donc indispensable d'élaborer une cartographie nationale des zones exposées à un tel risque. Par une circulaire du 7 avril 2010, le Ministère en charge de l'Écologie a lancé une vaste entreprise de recensement des « zones d'extrême danger ». Cette opération paraît toutefois limiter son champ d'étude chronologique à la période actuelle (Chauveau et al., 2011). Plus qu'un siècle de catastrophes et, à l'instar de l'EPA, nous aurons alors un outil relativement complet en la matière.

Systématiser la méthodologie

Retrouver la mémoire du risque peut permettre de s'écarter du danger. Elle n'annule pas le risque, elle le montre, tel qu'il a pu se présenter par le passé. Les événements récents (submersions en Vendée et en Charente-Maritime, inondations dans le Var) témoignent de l'importance des enseignements du passé.

Retrouver la mémoire du risque suppose l'adoption d'une méthodologie exploitable sur tout le territoire national. Une des difficultés de ce type de recensement repose sur la reconnaissance des zones à risques pour des territoires ayant souffert de catastrophes naturelles sans faire de victimes. Dans certains cas, ils n'étaient pas encore couverts par l'urbanisation quand ils ont subi l'aléa. La conscience de la vulnérabilité est alors beaucoup moins exacerbée et donc son souvenir plus rapidement effacé. Le cas du camping municipal à La Faute-sur-Mer est symptomatique : il a été installé sur un espace endigué pris sur le lit de la rivière du Lay, et a été balayé lors de la tempête Xynthia.

Plusieurs méthodes sont possibles : l'examen des archives et le recueillement de la mémoire actuelle. Les résultats des deux méthodes peuvent d'ailleurs être combinés. L'examen des archives peut se faire à partir de l'échelon local (le plus fin mais pas nécessairement le plus aisé à exploiter) ou à partir de l'échelon départemental (dépouillement plus facile et donc plus rapide mais l'information peut ne pas avoir remonté jusqu'aux services administratifs centraux).

Le dépouillement des archives locales permet de retrouver les événements vécus par les habitants. Les délibérations municipales sont particulièrement pertinentes : elles couvrent bien le quotidien communal et, de ce fait, l'extraordinaire. Elles livrent essentiellement les impressions des habitants et les éventuels dégâts sur le territoire, avec plus ou moins de précisions. Elles sont copiées sur des registres puis, dans la seconde moitié du 20^e siècle, rassemblées dans des classeurs.

1 - L'aléa est la probabilité d'occurrence d'un phénomène. La vulnérabilité, quant à elle, exprime le niveau de conséquences prévisibles d'un phénomène sur les enjeux. Le risque se situe donc dans le monde du probable, au contraire de la catastrophe, aux conséquences très concrètes.

L'ensemble est conservé dans les archives municipales mais certaines communes en ont fait le dépôt au centre des archives départementales. La conservation de ces documents a pu être variable, même si les délibérations municipales représentent, avec l'état-civil, les archives les plus sensibles des communes. Des pertes ont pu advenir : la perte d'un registre peut entraîner la disparition d'une dizaine, parfois d'une vingtaine d'années d'histoire locale. Le dépouillement des registres peut s'avérer fastidieux mais permet une première bonne approche. S'il ne révèle rien, c'est qu'il est probable que la communauté n'a été confrontée à aucun risque remarquable.

Les archives conservées au sein des centres d'archives départementales permettent de confronter les informations recueillies au niveau local ou de s'assurer, à l'examen des registres de classement numérique, que le territoire n'a pas subi de dommages. Il est possible de commencer par compulser ces archives, si on souhaite retrouver les aléas qui ont causé le plus de ravages.

Situées au sein d'un même établissement, classées dans un ordre très spécifique de séries (et sous-séries), elles sont plus diverses. Leur étude nécessite un bon sens d'analyse globale, car chacune d'entre elles relaie un point de vue particulier sur l'événement. Deux

d'entre elles sont porteuses d'une riche information : les enquêtes sur les catastrophes diligentées par le préfet (série M, qui regroupe les archives de la Préfecture, dans une sous-série qui dépend souvent du mode de classement de chaque centre) ; les rapports du service des Ponts-et-Chaussées, pour les travaux sur les ports, les routes, les voies ferrées, les ouvrages de protection (série S). Les enquêtes préfectorales expliquent le phénomène vécu et ses conséquences. Elles sont utiles pour avoir une vision d'ensemble de la catastrophe. Les



5 jours après la crue
Draguignan, juin 2010

rapports des Ponts-et-Chaussées, écrits par des ingénieurs, sont plus techniques et plus précis. Ils ne portent pas sur la catastrophe mais sur un lieu qui a subi la catastrophe et pour lequel des travaux sont nécessaires : un pont, un remblai, un quai, une cale... Ils comportent souvent des plans et des croquis mais, malheureusement, ces pièces peuvent avoir disparu du dossier. Par ailleurs, les plus beaux plans sont maintenant souvent extraits par le personnel des archives départementales pour intégrer la série des iconographies (série Fi), ce qui démantèle le dossier car on ne peut consulter qu'une seule liasse de documents à la fois.

Les autres sources d'informations au sein des archives départementales ne sont pas à ignorer mais les mentions du risque y sont beaucoup plus rares. Les sources imprimées sont utiles pour les événements exceptionnels (comme peuvent l'être les tremblements de terre et les tsunamis). Les auteurs ont généralement livré leurs impressions, leurs explications, ou ont engrangé les informations afin de nourrir leurs articles. Le dépouillement de la presse est, quant à lui extrêmement fastidieux, et présente un résultat incertain. Il peut être toutefois utile dès lors que la chronologie de l'événement est connue avec précision.

L'autre méthode possible repose sur l'étude de la mémoire des habitants actuels. La mémoire orale a longtemps été méconnue, voire méprisée, à tort. Elle est aujourd'hui mieux exploitée. Certains événements ont toutefois pu être complètement oubliés ou déformés. Comme toute source, elle réclame une analyse critique du discours. Son exploitation dans l'Enquête Permanente des Avalanches et pour la carte de localisation probable des avalanches démontre sa pertinence, particulièrement pour les espaces éloignés des centres administratifs ou décisionnels (producteurs d'archives) ou les territoires où les documents écrits ont été mal conservés. La confrontation entre les témoignages oraux et les archives permet généralement d'être complet.

Prenons un exemple, qui se veut juste être une modeste illustration d'un résultat possible – seul un programme



Après le passage de Xynthia
(La Faute/Mer)



Le camping
de La Faute/Mer

de recherche ou un organisme, pourvu de crédits suffisants, permettrait un recensement sérieux des catastrophes dans l'histoire. Si l'on se réfère aux premiers documents de la préfecture de Vendée sur les zones d'extrême danger pour les communes de La Faute-sur-Mer et de L'Aiguillon-sur-Mer, rapidement réalisés (les zones d'extrême danger étaient primitivement qualifiées de zones noires), le lecteur constate qu'une seule mais vaste zone a été relevée pour La Faute : dans le quartier d'Arcay, au sud du bourg. Or un dépouillement non exhaustif d'archives en série S révèle que d'autres parties de cette commune ont été attaquées par la mer ou par la rivière au cours du siècle passé. Ainsi, le service des Ponts-et-Chaussées cartographie des espaces inondés au cours de l'hiver 1927 au nord du bourg de La Faute-sur-Mer : les dessèchements de la Bonne Femme, de la Bonne Prise, de la Vieille Prise. La route avec La Tranche-sur-Mer semble avoir d'ailleurs été coupée, si l'ingénieur a été réellement précis, et seul le cordon de dunes paraît avoir empêché que La Faute-sur-Mer soit une presqu'île temporaire (reliée par un pont à L'Aiguillon-sur-Mer). Le chemin actuel de la Bergerie et ses quelques allées, inexistantes sur le plan de 1927, se seraient trouvés dans la zone inondée. Cet épisode n'a pas été mentionné par Emmanuel Garnier et Frédéric Surville (2010) dans l'ouvrage qu'ils ont dirigé *La tempête Xynthia face à l'histoire. Submersions et tsunamis sur les littoraux français du Moyen-Age à nos jours*², ce qui démontre la nécessité de remonter à la source, c'est-à-dire à l'archive, étudiée systématiquement.

Associer ce type d'information à un SIG (Système d'Information Géographique) permet la diffusion de l'information, contenue dans des liasses de documents souvent difficilement mobilisables rapidement. Face à une liste de catastrophes, le citoyen peut devenir indifférent ; confronté à une carte où les zones concernées sont clairement identifiées (même si ce n'est pas systématiquement possible), le citoyen prend conscience des lieux qui sont exposés, qu'il reconnaît, et appréhende ainsi les risques, par des exemples concrets. C'est en partie l'objectif du ministère de l'Écologie quand il veut publier, via le site internet <http://cartorisque.prim.net>, l'ensemble des risques naturels et technologiques majeurs. Pour l'instant, le site, exploitant des publications nationales et les plans de prévention des risques, se limite à quelques-uns d'entre eux.

Revoir les plans d'urbanisme ?

Faire progresser la mémoire du risque n'est pas anodin et doit avoir des conséquences en matière d'aménagement. Les élus ne barderont sans doute pas de zones d'extrême danger leur plan d'urbanisme, même si une commune comme La Faute-sur-Mer, devenue emblématique, va peut-être être régie

par un nouveau PPRI (en enquête publique au cours de l'été 2011) qui classe 90 % du territoire en zone rouge (les zones inconstructibles). Des débats interviendront sans doute pour savoir si une zone dangereuse par le passé l'est toujours aujourd'hui – la question est posée par une partie de la population de La Faute-sur-Mer, par exemple. Les destructions d'espaces légalement urbanisés, difficilement compréhensibles par les citoyens, seront symboliques et traumatisantes. La résistance actuelle en Vendée et en Charente-Maritime est, somme toute, logique et les élus auront probablement le désir de ménager leurs administrés – sauf cas de vulnérabilité extrême, qui repose

Or la mémoire du risque permet de présenter le danger et de sensibiliser les habitants. Les sénateurs, lors de leurs débats, ont évoqué l'institution d'une journée nationale du risque. Avant de convaincre la population de sa nécessité, il sera nécessaire d'étayer les arguments : qui y participera, s'il ne se sent pas concerné ? Recouvrer la mémoire du risque, c'est-à-dire en prendre finalement conscience, passe par une étude fine et approfondie, dans l'idéal centralisée par un organisme permettant une consultation facile et universelle des données. Les rendus du BRGM en matière de tremblements de terre et de tsunamis historiques présentent déjà une bonne perspective. Le site internet <http://cartorisque.prim.net>, dont on peut espérer une meilleure reconnaissance s'il est mieux alimenté, pourrait être ce portail de référence, utile pour les élus, les administrations, les assureurs, la population. Le travail est encore important, mais l'enjeu est de taille : se prémunir, autant que faire se peut, des catastrophes, sur tout le territoire français. ■

2 - Les auteurs sont conscients d'une poursuite nécessaire des recherches (p. 17).

Bibliographie

- ▶ Anonyme, 2007, *InondHis-LR : analyse régionale des précipitations et crues anciennes en Languedoc-Roussillon*, Rapport scientifique de fin de contrat.
- ▶ Anziani A., 2010, *Xynthia : une culture du risque pour éviter de nouveaux drames*, Sénat, Rapport d'information n°647.
- ▶ Chauveau E. et al., 2011, « Xynthia : leçons d'une catastrophe », *Cybergeo : European Journal of Geography*, <http://cybergeo.revues.org/23763>. Consulté le 17 juin 2011.
- ▶ Dauphiné A., 2001, *Risques et catastrophes ; Observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Paris, Armand Colin/HER.
- ▶ Favier R. et Granet-Abisset A.M. (dir.), 2001, *Histoire et mémoire des risques naturels*, Grenoble, CNRS-Maison des Sciences de l'Homme-Alpes.
- ▶ Garnier E. et Surville F. (dir.), 2010, *La tempête Xynthia face à l'histoire. Submersions et tsunamis sur les littoraux français du Moyen-Age à nos jours*, Saintes, Le Croît Vif.
- ▶ Lambert J., 2008, *BD Tsunamis. Inventaire historique des tsunamis en France*, Rapport final BRGM/RP-55993-FR.
- ▶ Strazzeri D. et Manche Y., 1998, « L'Enquête Permanente sur les Avalanches », *Revue de géographie alpine*, n° 2, pp. 45-52.
- ▶ Toutain C., 2001, *Prévenir les catastrophes naturelles ?* Toulouse, Éditions Milan.
- ▶ Ubyrisk, 2011, *Bilan décennal des catastrophes naturelles en France*, <http://www.catnat.net>.